

PARCOURS CITOYEN

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Adopté en conseil d'administration le 26/11/2019

Après avis favorable du conseil pédagogique du 19/11/2019
MAJ 09/2021

Introduction

L'École est à la fois le lieu où s'acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre et s'insérer dans la société et celui où se mettent en place des pratiques et des habitudes permettant à chaque enfant et adolescent de devenir un citoyen libre, responsable et engagé, habitant d'une planète commune.

Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un parcours cohérent ; il s'impose comme un projet de l'élève et pour l'élève qui doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement.

Pendant la plus grande durée de ce parcours, l'élève est un citoyen en devenir qui prend progressivement conscience de ses droits, de ses devoirs et de ses responsabilités. Il expérimente au contact des autres ses capacités à agir et à collaborer, les exerce et les améliore à l'occasion de différentes activités. Le parcours permet aussi à l'élève d'apprendre à accepter la diversité des opinions ainsi que les désaccords, en privilégiant l'écoute et le débat. Il lui donne les moyens d'adopter un comportement réfléchi et responsable et de développer son esprit critique.

Le parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement, sur son sens de l'initiative et sa capacité d'engagement. Le parcours citoyen prend place dans le projet d'établissement, qui s'inscrit dans les grandes orientations de la politique éducative.

Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements

Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, le parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés, en particulier l'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information qui constituent des fils directeurs, et tous les professionnels de l'éducation. Il participe, s'agissant de la scolarité obligatoire, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment du domaine « La formation de la personne et du citoyen ».

En effet, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires reposent sur des principes généraux qui concourent particulièrement au parcours citoyen et favorisent :

- des modes collaboratifs de travail, fondés sur la coopération, l'entre-aide et la participation ;
- l'engagement dans des projets, disciplinaires ou interdisciplinaires, permettant de donner plus de sens aux apprentissages ;
- la transmission et le partage des valeurs et principes qui fondent la République et l'exercice de la démocratie,
- le respect des engagements pris envers soi-même et envers les autres ;
- un travail de réflexion autour des faits historiques qui alimentent la mémoire collective ;

- la prévention contre toutes les formes de racisme et l'ouverture interculturelle, pour que chacun s'enrichisse de la culture des autres ;
- la compréhension de l'interdépendance humanité-environnement et du comportement écocitoyen ;
- le développement de l'esprit critique, de la rigueur et de la recherche de vérité dans tous les champs du savoir ;
- la compréhension des mécanismes du traitement et de la fabrication de l'information et de ses enjeux, politiques, économiques et sociétaux ;
- l'entraînement au débat, à la controverse et à l'argumentation ;
- la maîtrise et la mise en oeuvre des langages dans des contextes et des situations de communication variés ;
- le développement d'une pratique responsable du numérique, de l'internet et des réseaux sociaux ;
- la lutte contre toute forme de manipulation, commerciale ou idéologique, et contre le complotisme.

Le parcours citoyen est donc un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne. À ce titre, le programme d'enseignement moral et civique permet de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et expériences de l'élève. La conduite d'actions éducatives complémentaires de l'enseignement (concours, journées à thèmes, moments de débats de libre expression, d'actions de solidarité), l'organisation d'évènements culturels, sportifs ou festifs engageant tout l'établissement, ainsi que l'exposition des travaux d'élèves prolongent les enseignements. Ce sont autant d'occasions de prendre conscience de la nécessité de respecter des règles de travail et de vie collective, toujours perfectibles, et de s'intéresser à l'actualité proche et lointaine.

Le parcours citoyen dans le fonctionnement de l'établissement et la vie scolaire

L'établissement scolaire est un lieu d'exercice, d'expérience et d'explicitation du droit. Les élèves peuvent en fonction de leur âge être sensibilisés au fait que :

- les actes de chacun dans chaque lieu d'enseignement sont encadrés par l'ensemble du droit public qui s'inscrit dans une hiérarchie dominée par la Constitution ; ce droit recouvre notamment les libertés publiques, d'association, de presse, d'expression et d'affichage ;
- ce droit est complété par un règlement intérieur qui traite de toutes les questions qui nécessitent l'adoption d'une règle collective ; celle-ci relève d'un autre ordre que celui d'une relation contractuelle. Elle peut être complétée par l'élaboration de règles et de chartes (vie de classe, usage de TICE...).

La participation à l'élaboration des règles, à la réflexion sur les punitions et sur les sanctions dans le second degré avec la possibilité de recourir à des mesures de responsabilisation, ainsi qu'à l'explicitation du sens éducatif qui leur est donné, favorise le sentiment de justice.

L'établissement scolaire aussi est un lieu où les élèves exercent des responsabilités reconnues. Les textes prévoient la participation des élèves à certaines instances de la classe et de l'établissement, conseils d'administration et conseils de classe mais aussi comité d'éducation à la citoyenneté et à la santé, conseil de la vie collégienne...

Les personnels veillent à ce que cette participation des élèves s'inscrive effectivement dans l'activité de formation liée au parcours citoyen.

L'association des élèves à la préparation ou à la prise de certaines décisions de l'école ou de l'établissement contribue à une meilleure préparation des jeunes à la citoyenneté.

Enfin l'établissement est un lieu où les élèves peuvent s'engager. Au sein de l'établissement, diverses fonctions et responsabilités peuvent être confiées aux élèves sous le contrôle permanent des professionnels, en tant qu'élément contributif du parcours.

Dans ce cadre, l'élève est amené à exercer des responsabilités telles que : l'aide aux apprentissages (tutorat entre élèves, ...) ; la

participation, dans le cadre de projets et actions éducatives, à des tâches administratives ; l'implication dans la vie scolaire de l'établissement (aide à la résolution de conflits, aide à l'accueil des parents, à l'organisation de portes ouvertes...) ; l'implication dans l'association sportive du collège ou du lycée, dans le foyer socio-éducatif ou la maison des lycéens, dans un média scolaire ; la gestion et la valorisation des

ressources et particulièrement du CDI ou de l'atelier ; l'engagement sur des questions relevant de la santé et de la sécurité (constitution d'une équipe premiers secours piloté par l'infirmier ou l'infirmière, projets en lien avec le parcours éducatif de santé...) ; l'implication sur les enjeux liés à l'environnement (éco-délégués, responsabilité des élèves, cultures...) ; la vie et du rayonnement culturel de l'établissement (organisation de conférences et de fêtes par les élèves...).

La construction du parcours citoyen au collège de la Coutancière

Le parcours citoyen repose sur les capacités d'écoute, de compréhension, d'analyse et de travail collectif de tous les acteurs de l'établissement. L'engagement des élèves se développe d'autant mieux que les conditions de bien-être et de justice, qui créent la confiance dans leurs interlocuteurs, sont réunies. Les équipes doivent conjuguer bienveillance et exigence pour créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'expérience de la vie collective. Les mesures visant à rendre l'école plus inclusive participent de l'éducation à la citoyenneté.

Il est essentiel que l'institution scolaire joue de son implantation locale et tisse des liens au sein des territoires de proximité qui sont ceux de la vie quotidienne des élèves, de leurs parents, des partenaires de l'école, afin que l'émergence de la citoyenneté s'appuie sur des situations vécues, et non pas sur une seule connaissance abstraite des règles.

Enfin, la mise en œuvre de projets et d'actions éducatifs, dans et hors l'établissement donne du sens aux apprentissages et rend concrètes les valeurs de la citoyenneté démocratique.

Les acteurs du parcours citoyen au collège de La Coutancière

La réussite du parcours implique l'engagement des **élèves** dans les apprentissages et dans les activités proposées et leur participation aux heures de vie de classe et aux instances où ils sont représentés. L'attention portée à leur libre parole, la valorisation de leur rôle et les moyens qu'on leur accorde pour exercer leur mandat préfigurent à leurs yeux ce que sera leur participation à la vie démocratique.

L'équipe de vie scolaire, conseiller principal d'éducation et assistants d'éducation, aide les élèves et les aide à assumer des responsabilités et à « passer le témoin » à la génération suivante.

Les regards spécifiques et associés des **personnels d'éducation, de santé, d'encadrement, d'orientation, d'aide** (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap, AESH) **et de suivi psychopédagogique** permettent de mieux identifier les raisons qui peuvent conduire certains élèves à se placer en marge du collectif et à se désengager de leurs études.

L'ensemble des personnels peut communiquer avec les jeunes pour faire connaître et expliquer leur rôle et participer à des actions d'ensemble pour l'environnement et la santé.

L'implication et la vigilance **des personnels de direction et des corps d'inspection** sont indispensables. Il leur revient de veiller au bon climat de l'établissement, d'impulser la réflexion collective de tous les acteurs et de faire converger les différentes initiatives afin de conférer consistance et cohérence au parcours citoyen. Cela nécessite que le projet d'établissement accorde une véritable place à toutes les actions qui peuvent préparer, aider les élèves à s'engager dans le collectif de l'établissement et à assumer leurs responsabilités individuelles dans des actions adaptées à leur âge.

La qualité du dialogue de tous ces personnels avec **les parents** renforce l'efficacité du travail éducatif et facilite la co-construction du parcours citoyen de l'élève dans sa continuité et sa progressivité.

La mise en œuvre d'actions éducatives dans le cadre du parcours citoyen favorise la complémentarité **des associations partenaires** de l'école publique porteuses de projets co-construits et ancrés dans l'environnement proche des élèves, sans exclure les ressources offertes par des territoires plus éloignés avec lesquels les élèves et l'établissement entretiennent des relations. Elle favorise également les liens avec **les collectivités locales et territoriales**.

Parcours citoyen - Actions menées		
	Hors CESC	Dans le cadre du CESC
6 ^{ème}	Cours d'éducation aux Médias et à l'Information par la professeure documentaliste.	Travail sur les compétences psychosociales et le bien vivre ensemble ; Prévention du harcèlement.
5 ^{ème}		Travail sur les compétences psychosociales et le bien vivre ensemble ; Prévention du harcèlement ; Education aux médias et à l'information : réseaux sociaux, jeux vidéo ; Travail sur les valeurs républicaines avec le jeu « Place de la République »
4 ^{ème}	Participation à une audience au tribunal de Nantes.	Information sur les dangers d'internet ; Lutte contre les discriminations.
3 ^{ème}	Participation au Concours national de la résistance et de la Déportation ; Participation au prix Bayeux.	Organisation de débats citoyens ; L'égalité entre les femmes et les hommes ; Formation aux premiers secours.
Multi-niveaux	Formation de jeunes officiels, participation au pôle nautique dans le cadre de l'Association Sportive ; Fréquentation de jeunes de tous horizons lors des compétitions de l'AS ; Entraide et coopération inter-niveaux lors des entraînements de l'AS et dans le cadre des divers clubs du collège ; Tissage de liens trans-générationnels par la chorale ; Utilisation du foyer en autonomie ; Participation d'élèves pilotes aux événements organisés par le collège ; Participation des élèves aux dispositifs d'entraide (binômes pour le rattrapage des cours, tutorat entre pairs, ...) ; Participation à des commémorations ; Lecture expliquée du règlement intérieur à la rentrée ; Mise en place du Conseil de la Vie Collégienne.	Elections et formation des délégués ; Construction et réalisation d'une action solidaire ; Mise en place de l'éco-conseil, puis définition et mise en œuvre du plan d'action ; Sécurité routière et dans les transports ; Participation d'élèves aux commissions menus.